

Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

La Fédération des chambres de commerce salue la grande contribution à l'économie du Conseil du patronat du Québec à l'occasion de son 40e anniversaire

Montréal, le 10 décembre 2009 – En cette importante journée d'anniversaire du Conseil du patronat du Québec (CPQ), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) tient à souligner à quel point le Québec doit une fière chandelle au CPQ pour son engagement à promouvoir le développement économique.

« Le CPQ, c'est quarante années de promotion soutenue et de défense des intérêts communs du milieu d'affaires, quarante années de participation appréciée et qui méritent grandement d'être soulignées ! En mon nom, de même qu'en celui de tous les membres du conseil d'administration, j'aimerais souhaiter longue vie au CPQ et féliciter ses membres ainsi que son président, Yves-Thomas Dorval », a déclaré la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La FCCQ et le CPQ sont chacun à leur manière, et souvent à l'unisson, la voix des gens d'affaires sur toutes les tribunes où sont débattus des enjeux d'envergure au Québec.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 158 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Bruno-Serge Boucher
Fédération des chambres de commerce du Québec
514-717-4101 (cellulaire)
Bruno-serge.boucher@fccq.ca